

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, MERCREDI 1er DÉCEMBRE, 1858.

No. 83.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— **PRIME.**— Ceux qui nous obtiendront cinq abonnés *payant d'avance*, recevront, *gratis*, *L'Observateur* pendant un an.

Nous publions *in extenso*, la dernière partie d'un article dont nous avons déjà donné un extrait dans notre numéro précédent. Cet article est reproduit de *L'Ère Nouvelle* journal publié à Trois-Rivières. Les vérités contenues dans cet écrit à l'adresse des citoyens de Québec, sont si sévères et en même temps si méritées que nous n'hésitons pas à les faire connaître à nos lecteurs. Quand on voit quel jugement attire sur nous les misérables et les imbéciles qui gaspillent l'argent de la cité, il faut être aussi misérable et aussi imbécile pour ne pas sentir la honte nous couvrir le front. Lisez plutôt :

“ *L'Observateur* de Québec du 4 courant, nous disait en réponse à un de nos articles, de ne pas confondre tous les citoyens de Québec dans la même catégorie : de séparer les bons d'avec les brefs ; il a raison : disons donc ce que c'est que cette population de Québec au point de vue industriel et de la construction du chemin de fer du Nord. nous la diviserons en deux :

“ 1. Les marchands de bois : les marchands en gros et en détail : les membres des professions libérales : les officiers publics les chercheurs de place (Québec fournit son contingent mieux qu'aucune autre partie, de la province) et les bons rentiers de la Haute-Ville et du faubourg Saint-Jean : à quelques exceptions près : tous ces individus sont indifférents à la construction du chemin de fer du Nord : expliquons nous : ils aimeraient bien la construction de ce chemin pourvu qu'ils n'y souscrivissent pas une obole : et qui sait, par accident ce chemin pourrait donner de la valeur à la propriété foncière dans quelque localité : puis pendant la durée des travaux de construction, l'argent circulerait, chacun pourrait profiter de cette manne :

“ 2. La jeunesse, principalement celle élevée dans les collèges, puis la population

des travailleurs de Saint-Roch, sont en faveur de ce chemin ; elles en veulent la construction parce que ça donnera de l'ouvrage, et qu'elles croient fermement que Québec en tirera de grands avantages : elles sont sincères dans leur conviction. Voilà l'affaire de Québec : eh bien avec de tels éléments on ne fait pas de chemin de fer : ce n'est pas la jeunesse et la population travaillante de Saint-Roch qui pourraient induire les capitalistes à y placer leurs fonds : il faudrait que tout Québec fût unanime. Il faudrait souscrire de l'argent, faire les versements et travailler avec ardeur. Mais comme cette entreprise n'offre que des dangers et des pertes : cette union de tout le monde à Québec est impossible et le chemin ne se fera pas. Et nous le demandons quel besoin a Québec de ce chemin de fer ? au nord : est ce pour son commerce d'hiver ? mais il n'en fait pas. Québec n'opère que sur les viandes gelées ; l'hiver ; la catégorie No. 1, danse, boit, mange et s'amuse, elle ne pense, rêve et ne désire rien autre chose : la classe No. 2 se souille sur les doigts et fait un mauvais repas tous les jours. Exemple de l'esprit d'entreprise de Québec : il y a quelques années, il fut démontré qu'il serait d'un grand avantage pour tout le monde, de faire un chemin de fer, pour se procurer du bois de chauffage aux forêts voisines, tout le monde de crier : oui, oui, quelques dupes souscrivirent et payèrent : leur argent fut perdu, le chemin ne fut jamais fait : on s'en rappelle seulement comme le chemin *des buches* : amère dérision pour Québec.

“ Nous ne voulons point continuer ce chapitre : par charité nous nous arrêtons : mais nous le disons, qu'il faut par tous les moyens possibles et constitutionnels briser l'amalgamation du chemin de fer du Saint-Maurice d'avec celui du Nord : d'abord parce que ce chemin du Nord ne se fera pas, et en outre parce que les québécois ne doivent pas administrer nos intérêts pécuniaires : nous pourrions perdre tous nos fonds et n'hériter en fin de compte que d'un chemin *des buches*.”

Eh ! bien, comment trouvez-vous qu'on nous trouve ! Abominablement stupides. Voilà ce que nous devons à L'ange vain, Simard, Dubord, Alley et ce tas de corrupteurs et de corrompus politiques. Ce n'est pas assez de souffrir la faim et le froid, il faut subir la honte !

Le classement des citoyens de Québec

par *L'Ère Nouvelle* est très correct, seulement nous devons dire au rédacteur de *L'Ère Nouvelle* qu'il est aussi absurde de prétendre que le Chemin de fer du Nord est inutile à Québec, comme de soutenir que le chemin de fer du Saint-Maurice n'est pas nécessaire aux Trois-Rivières. Pendant l'hiver, dit-on, le commerce de Québec ne consiste qu'en viandes gelées ; eh bien, c'est précisément pour favoriser le commerce, qu'il faut le Chemin de Fer du Nord. C'est pour empêcher les classes No. 2, de se souiller sur les doigts et de faire un mauvais repas tous les jours, qu'il faut tout ce chemin. En soutenant le contraire *L'Ère Nouvelle* nous semble vouloir favoriser une localité plutôt qu'une autre. Le Chemin du Nord, est plus nécessaire aux Trois-Rivières que ne l'est celui d'Arthabaska qui est pour cette ville, ce qu'est pour Québec, le Chemin du Grand Tronc : un appas pour prendre les dupes. Le Grand Tronc ruine la Province ; Baby dépeuple, en Pavillasant, le district de Québec ; et Turcotte se prépare en faire autant dans le district des Trois-Rivières. Qu'est-ce que Baby ? Qu'est-ce que Turcotte ? Deux blagueurs, deux renegats politiques. Trois-Rivières ne sera pas plus favorisé par Turcotte que Québec par Baby.

Nous serons plus libéral que notre confrère, et nous dirons que non seulement le Chemin de Fer du Nord est indispensable à Québec, mais même que celui du Saint-Maurice est nécessaire : toute amélioration ne tend-elle pas à faire progresser le pays ? Il n'en faut point douter, quand Québec, Montréal ou toute autre ville progresse, le pays progresse ; de même aussi, quand une localité est la proie de quelques spéculateurs égoïstes, toute la province se ressent de ce malheur.

Ainsi, loin de discréditer le Chemin de Fer du Nord ou celui du Saint-Maurice il ne faut pas cesser de le demander. Nous demandons ce qui est juste et nous l'aurons. Il ne s'agit plus de savoir s'il est facile ou difficile, mais s'il est possible que ces chemins se fassent. Or, il n'y a aucun doute qu'on peut les faire ; nous avons les moyens pour réussir ; seulement, les obstacles sont terribles. Eh ! bien, nous pouvons assurer le rédacteur de *L'Ère Nouvelle* que, si, sous peu de jours, les misérables qui empêchent pas tous les moyens possibles la construction du Chemin de Fer du Nord, ne veulent point agir de bonne volonté, ils

PAGE

MANQUANTE

—George Hall.—Don't be afraid, mister maer, I have fixed them Hall (all).

On annonce le capitaine Mart....

L'ange vain, vole..... au devant de lui; serre les..... mains au nouveau venu; et le fait associer près du fauteuil.

—L'ange vain. Capitaine, vous êtes sans doute, des nôtres?

—Capitaine. Point du tout, monsieur.

—L'ange vain. Pourquoi?

—Capitaine. Parce que vous n'êtes point l'homme qu'il nous faut.

—L'ange vain. Mais vous passerez au moins la soirée avec nous?

—Capitaine. Non monsieur; ayant reçu une invitation pour venir ici, je veux savoir ce que vous me voulez?

—L'ange vain. Oh! je croyais.... je pensais que.... vous étiez pour la bonne cause, et que.... que.... que....

—Le Capitaine. Eh! bien, que.... que quoi donc?

—L'ange vain. Que vous voteriez pour moi?

—Capitaine. J'pense pas bidou!

—L'ange vain. Qu'avez-vous à me reprocher? Ne suis-je pas de bonne famille? Mes frères sont prêtres et....

—Le Capitaine. Vous êtes un blagueur!

—L'ange vain. Ce sont les Rouges qui le disent.

—Le Capitaine. Non monsieur, mais tous ceux qui veulent dire la vérité.

—L'ange vain. Vous ne croyez donc point que les électeurs veulent m'élire.

Le Capitaine. Je ne crois point.

—Les Cabaleurs. Le capitaine se trompe, nous n'avons rencontré personne qui fut opposé à votre élection.

—Le Capitaine. Vetez avec moi, je vous montrerai des milliers d'électeurs qui....

—Les cabaleurs en riant. Qui n'ont pas payé leurs cotisations!

—Le Capitaine. —Rira bien qui rira le dernier.

—Le Président. Messieurs, procédons, s'il vous plaît. Partez-vous Capitaine?

—Oui, mais rappelez-vous que si vous sappez la future des citoyens, les sappeurs peuvent faire leur devoir!

Le gouverneur général est bien malade: il va être obligé de rappeler au pouvoir M.M. Brown et Dorion!

Il paraît que les personnes qui ont assisté au repas donné par H. Langevin ont été terriblement malades: la rhubarbe et le séné ont produit un effet sinon salutaire, au moins très purgatif.

Le gouverneur doit être rappelé: nous voudrions le croire, mais ce départ serait tant de bien au pays que nous nous refusons à ajouter foi à cet ON DIT.

Dans notre dernier numéro, nous disions que M. le docteur Tourangeau sollicitait les suffrages des électeurs du quartier Saint-Roch; quelques personnes ont cru que par le mot solliciter nous prétendions que le docteur cabalait pour se faire élire. Nous connaissons trop le docteur Tourangeau pour l'injurier en le soupçonnant même d'intriguer. Loïn de solliciter les électeurs, nous savons que ce sont les électeurs qui l'ont sollicité et qui le sollicitent encore de les représenter au Conseil-de-Ville.

Nous informons les marchands de la petite famille que nous ne tenons pas boutique ouverte, le dimanche. Si nous avons vendu dimanche le dernier numéro de L'Observateur à l'un d'eux, c'est que nous le croyons l'un des plus malades de la bande. Ainsi, quand M. J. Bilodeau marchand, voudra lire L'Observateur, nous le prions d'avoir la précaution d'envoyer acheter L'Observateur par son domestique, un jour de semaine, et non avant la grand messe.

Lord Bury ne vient pas à Québec! Il a craint, avec raison, l'effet de la-rhubarbe et du séné!

Depuis environ un mois, l'honorable Cauchon et le saint père Taché, se battent à coup de plumes, et, des deux côtés..... l'encre coule à flots. Si les autorités, propres ou malpropres n'interviennent point nous aurons la douleur de voir, pendant longtemps encore, assommer les lecteurs de ces deux journaux. M. Cauchon reproche à M. Taché de ne pas avoir de style et même de ne pas savoir l'orthographe. Eh! bon dieu, tout le monde sait que pour écrire, le père Taché n'a pas une plume mais un goupillon trempé dans le fiel. De son côté, l'auteur du "Canada au point de vue économiste" fait sa propre histoire en écrivant celle du député de Montmorency.

Les membres du Comité des marchés ont reçu vendredi dernier, leur condamnation: on croit qu'ils vont résigner..... pour aller paître. S'ils succombent, Pierre (Peters) leur ouvrira les portes de la Halle... Champlain. N'ont-ils pas ouvert pour lui, le..... coffre de la Corporation.

M. Peters préférerait employer dans la construction de la Halle Champlain, du pin blanc au lieu du pin rouge. M. Peters n'est point prudent; il devrait ménager son pain blanc: la petite famille ne sera pas toujours à la Corporation.

Nous seront remarquer, que le conseiller Rhéaume n'a point voté contre les membres du Comité des marchés!

De même que les petits présents entretiennent l'amitié, de même aussi les petites anecdotes entretiennent dans l'esprit du public, le jugement que mérite le maire Langevin.

Un Irlandais devait à la Corporation de Québec, la somme de deux louis pour payer d'un lot de bois de la valeur de seize piastres. L'Irlandais ne pouvant payer, supplia le maire de lui faire le don de cette somme de deux louis. Cette demande fut accordée. Le lendemain, tous les Irlandais vantaient la générosité du vaillant Hector qui faisait mousser sa candidature avec l'argent public, car, remarquez que l'Irlandais qui aurait voté contre saint Hector, voterait pour Mr. Langerin & Co.

Désormais, nous publierons les procès-verbaux du Conseil-de-Ville. Il est indispensable de faire connaître les faits et gestes de nos édiles.

Le Ouvrier du Canada prétend que L'ange vain est un homme honorable et honoré!!! (hear! hear!)

Un respectable français que des circonstances malheureuses tiennent dans la pauvreté, ayant demandé l'autre jour, au bon Narcisse de vouloir bien le recommander auprès de Baby, reçut cette réponse qui montre avec quel sang froid les Libéraux-Conservateurs regardent la misère publique.

—Vous voulez, lui dit en grimaçant, le bon Narcisse, avoir une place, être surveillant je suppose?

—Être tout ce que je pourrai, pourvu que je puisse gagner mon pain honorablement.

—Mais, mon cher ami, je ne puis rien faire pour vous!

—Je ne demande point l'aumône mais seulement votre influence afin de pouvoir me procurer de l'emploi sur la ligne du Chemin de Fer du Nord!

"Tute! tute! tute! le Chemin de Fer du Nord sera fini après l'élection du maire." (textuel).

Nous annonçons aux électeurs municipaux du quartier Saint-Roch qu'il y a environ, quinze jours, le conseiller Rhéaume, n, de nouveau, adjuré sa croyance politique. On se rappelle qu'il ne s'adressait jamais au vaillant Hector; dernièrement il a solennellement promis de commencer, désormais, ses discours, par ces mots sacramentels: "Monsieur, le maire!" La politesse exige que l'on s'adresse au maire, mais l'honnêteté politique défend de faire la courbette à un homme pour en avoir des faveurs s'il réussit à être maire par l'intrigue et la fraude.

A propos du conseiller Rhéaume, nous devons dire que, tous les jours, il délivre un sermon politique, sur les quais du Palais. Ils s'adressent aux travailleurs qui n'ont pas

pu encore entrer dans le royaume de.....  
Baby et leur parle à peu près ainsi :

Mes amis,

Il ne faut pas vous décourager ; moi qui vous parle, j'ai bien perdu mes bottes et mon chapeau gris, et je suis pas mort. Mes bons amis de Saint-Roch, soyez patients, et vous aurez de l'ouvrage. En attendant, n'écoutez point ceux qui disent que le Chemin de fer du Nord ne se fait point. Oui, mes bons amis, ces quais superbes que l'on construit maintenant avec autant de soin que si c'était des commodes ; doivent vous prouver que l'on commence le Chemin de fer du Nord ! Pour vous prouver que c'est bien ce chemin que l'on fait, c'est que j'ai, déjà, fait motion pour engager mes collègues à voter cinquante autres mille piastres à la compagnie du Chemin de fer du Nord ! Quand cette somme sera dépensée, ou en votera une autre, et ainsi de suite jusqu'à ce que le chemin soit fini !

Mes bons amis, je vous remercie de l'attention que vous m'avez portée, et je vous conjure de me croire le plus Rouge de tous les Rouges."

On annonce que saint Alleyn est tellement malade, qu'il garde de lit ; ceci intéresse peu le public, ce qui le touche, c'est de voir cet homme pur garder si longtemps son portefeuille de ministre.

A Montréal, on se propose de fonder une maison d'industrie ; à Québec on en a pas besoin, tous nos écoliers ne sont-ils pas des chevaliers d'industrie ?

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Les quais commencés au Palais ont excité, au plus haut point, l'intérêt que notre population porte au Chemin de fer du Nord. Partout, à tous les coins des rues, on se demande si c'est bien là le Chemin de fer de la rive Nord ? Les opinions sont partagées en deux catégories. Les Gauvreau et leurs cousins, les ex-épiciers de la rue Champlain et leurs associés du Pavé, (dusty crowd) employés comme foremen, commis etc. vous diront positivement oui !..... Tandis que les gens qui ne sont influencés que par l'intérêt public vous diront non !.....

Je partage ce dernier avis, je m'appuie pour cela sur les raisons suivantes :

1. Le Chemin de fer du Nord sera véritablement commencé quand on verra les travailleurs occupés à construire les bassins (docks) à l'embouchure de la Rivière Saint-Charles. Les plans de ces bassins sont brulés, dit-on, avec les autres plans relatifs au Chemin de fer du Nord dans le bureau loué par la compagnie pour le vaillant Hector ; cependant on sait que ces bassins devaient commencer quelques arpents plus bas que le chantier de M. Jones et se diriger en faisant un arc vers les abords du quai Renaud.

2. Quand la compagnie aura décidé quelle ligne le chemin doit suivre. Il est absurde de croire que ce chemin puisse passer dans le centre de Saint-Roch, tandis que la place naturelle est du côté nord de la Rivière Saint-Charles jusqu'au chantier de M. Jones avec une traverse se dirigeant vers la Pointe-à-Carey. Cette dernière voie épargnerait quelques dizaines de milliers de louis à la compagnie qui n'a d'autre argent en caisse que les cinquante mille piastres de la cité de Québec. Je croirai au Chemin de fer du Nord, quand la compagnie aura retiré le contrat des mains de ce vieil engin de ruine qui a nom Baby.... Pensez-vous M. le rédacteur que cet ancien co-seigneur qui bâtissant un moulin à Bécancour, a vu sans sourciller le..... je n'ose le dire car il faudrait éveiller les morts..... pensez-vous, dis-je, que cet homme hésite un seul instant à mettre les deniers publics en bonne sûreté, lui qui rit de la misère et du désespoir des citoyens les plus directement intéressés à la construction de ce chemin.... D'ailleurs, est-il possible qu'il ait de l'argent en Angleterre. Pour cela il faudrait supposer que les capitalistes anglais plus aisés à embêter (parlez-moi le mot) que les hypocrites moutons du Parlement canadien ; ou les croire dans l'ignorance de ce qui s'est passé entre les gens intéressés dans la banque de Henry etc. cet homme si funestement célèbre.

Nous serions heureux M. le rédacteur si vous pouviez nous donner une raison fondée de croire au Chemin de fer du Nord, afin de désabuser les habitants de ce faubourg ; qui ne mordent pas aux arguments de vos grands confrères à la poésie emmêlée aux dépens de qui vous savez, et aux cœurs entachés de Baby-isme. En nous persuadant vous ferez peut-être taire ceux qui nous accusent de jeter de l'eau froide sur tout ce que peuvent faire le ciment, le fer et l'argent.

Je vous ferai connaître dans une prochaine correspondance quelques faits et gestes très intéressants et peu connus de la vieille éponge qui sert d'enseigne au Chemin de fer de la

RIVE NORD.

ANNONCES.



F. NORMAND,  
SCULPTEUR.

Faubourg Saint-Roch,  
rue Sainte-Marguerite,  
No. 11, Québec.

Prend la liberté d'informer le public en général, qu'il entreprendra l'exécution de tous ouvrages en sculpture, tournage, meubles d'église, etc., et il venira des mappes, et tous autres ouvrages de menuiserie qu'on voudra bien lui confier.

15 novembre, 1853.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec unomaison en bois, à une étage, située faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages ; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire N. MINGUY.

3 novembre, 1853.

MÉDAILLES ET DIPLOMES

Obtenus aux Exhibitions de Londres, Paris et New-York.

JOSEPH BARBEAU,  
BOTTIER ET CORDONNIER,

72 GRANDE RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN.

QUÉBEC.

GUETRES DE TOUTES SORTES, ETC.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, no 56.

10 mai 1853.

P. G. HUOT, notaire, a ouvert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rue Craig, St.-Roch. Québec, 1er juin 1853.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

On s'abonne à Québec, chez M. Léon Rochette libraire, faubourg Saint-Jean, rue Saint-Jean ; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

M. F. X Gagnon, Note-Dame de-la-Vierge.

Charles Fortier, Rimouski.

L. O. E. Brunelle, Champlain.

Isidore Trépanier, Saint-Narcisse.

Joseph Bélanger, Sainte-Julie de Sommerset.

Charles Lapiere, No. 114, Rue Saint-Laurent, Montréal.

M. Leclerc, Cap-Santé.

Louis Fiset, Saint-Basile.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franchises de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.